Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500176-20251201-49_2025-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er décembre 2025

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de publication du procès-verbal :
08/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le vingt-cinq du mois de novembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Jérôme RIAND, Hervé COLLET, Daniel CHOTARD, Aurélie JOSSELIN, Joseph QUENOUILLÈRE, Diane NAUT, France LEMAITRE, Aline BOUVIER.

Absente excusée : Gaëlle COÏC.

Secrétaire de séance : France LEMAITRE.

01.12.2025 – 01 **TRAVAUX DE RESTAURATION DES CHARPENTES ET COUVERTURES À L'ÉGLISE SAINT-LÉON : AVENANT N°5 AU LOT 01 – MAÇONNERIE**

Vu la délibération n°24.04.2023-02 attribuant le marché;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de conclure l'avenant ci-dessous présenté :

Pour le lot 01 – Maçonnerie-Pierre de taille :

⇨ **Attributaire du marché** : SAS MAISON GREVET

⇨ **Objet de l'avenant n°5** :

- Reprise des arases des chapelles A&B et de la chapelle Sud
- Reprise de la fissure du clocher (au niveau des sablières du chœur)
- Enduit d'harmonisation au droit des arases et décors peints 19ème : poste supprimé

⇨ **Incidence financière** : Augmentation du montant initial du marché.

Lot 01	Montant initial	Avenants n°1,2,3,4	Avenant n°5	Nouveau montant
Montant HT	305.824,45 €	53.849,45 €	- 32.823,02 €	326.850,88 €
Montant TTC	366.989,34 €	64.619,34 €	- 39.387,62 €	392.221,06 €

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500176-20251201-49_2025-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°5 au lot 01 ;
- **AUTORISE** le maire à le signer.

Fait à La Baussaine, le 1er décembre 2025.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL

